

BULLETIN MUNICIPAL DE TIVERNON

N° 23

SOMMAIRE

Intitulé	N° de page	Intitulé	N° de page
Éditorial	1	Joies et peines	25
Collectivités territoriales, conseil municipal, commissions	2/3/4	CCPNL	26/27/28/29
Caractéristiques du village	4/5	Démarches administratives	29/30
Eau-Assainissement	6/7	Médecine, santé	31/32/33/34
Informations communales	7/8/9/10/11/12	Services d'aides à la personne	35/36
Coin associatif	13	Informations pratiques	36/37/38/39
Dans le rétroviseur...	14/15/16/17/18	Dossier « le cyber harcèlement »	40
Liste des professionnels	19/20/21	Informations diverses	41
Urbanisme	22	Espace culinaire et gastronomique	42
Ordures ménagères	23/24		
Environnement/Civisme	24/25		

L'année 2023 voit l'arrivée de ce 23^e bulletin municipal. Il vous invite une fois de plus à parcourir l'actualité de notre commune au travers de ces quelques pages.

Merci d'adresser vos remarques (critiques constructives, suggestions) sur ce bulletin à l'adresse mail de la Mairie (mairietivernon@wanadoo.fr), ou à b.vappereau@wanadoo.fr

Béatrice VAPPÉREAU

ÉDITORIAL

Chères Tivernonaises, Chers Tivernonais,

Vous l'accueillez toujours avec beaucoup d'enthousiasme, voici notre traditionnel journal communal de fin d'année !

Tivernon a vécu cette année au rythme des animations : galette et accueil des nouveaux arrivants, cérémonies de commémorations, 14 juillet, Octobre Rose, le Noël des aînés et des enfants. Un grand merci à la commission des fêtes et surtout à ses bénévoles !

Ce journal me permet de vous rappeler que le village n'est rien sans l'engagement de ceux qui y vivent, que notre « bien vivre ensemble » c'est aussi l'affaire de chacun d'entre nous. Il est fait de tous ces petits riens qui pourraient donner un autre visage à notre village. Chacun est responsable, chacun peut être acteur de l'intérêt public.

Cet intérêt public est le moteur des décisions avec mon équipe municipale. L'ensemble du village : le bourg et les hameaux sont dorénavant éclairés par des LED. Bien d'autres travaux, invisibles pour vous, mais essentiels au fonctionnement et à l'entretien du village, ont été réalisés.

En 2024, les travaux de voirie seront encore effectués mais également un tout autre projet : la restauration de 3 tableaux dans l'Église.

Ce patrimoine nous appartient et nous devons le faire perdurer : nous comptons sur votre soutien dans ce projet lors de la collecte de fonds organisée par la Fondation du Patrimoine.

Cet intérêt public, je le défends aussi en Communauté de communes, notamment lors des conseils communautaires, mais également, lors des nombreuses commissions visant à améliorer votre quotidien : le scolaire et la petite enfance, le social, l'urbanisme et l'élaboration du service eau et assainissement, que nous avons choisi en régie, afin de maintenir le meilleur service auprès des usagers.

Cet intérêt public, je le défends encore lors de réunions auprès du SIERP (Syndicat Intercommunal d'Électricité de la Région de Pithiviers), de la SICAP, du département du Loiret ou lors de rencontres avec le Sous-Préfet, notre député ou nos sénateurs.

Espérant que la vie locale en soit de plus en plus facilitée, nous accueillons tous les ans de nouveaux arrivants, à qui je souhaite la bienvenue !

Je vous laisse à présent découvrir ce dernier numéro, concocté avec les grands soins de Béatrice Vappereau !

Je vous souhaite, à tous, de merveilleux et chaleureux moments en famille lors de ces festivités de fin d'année !

Delphine BRUCHET
Maire

LES COLLECTIVITÉS LOCALES

LE CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS

DE LA RÉGION...

Votre région : CENTRE VAL DE LOIRE

Conseil régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint Pierre Lentin

45041 ORLÉANS Cédex 1 - Tél : 02 38 70 30 30

Président du Conseil régional : M. François BONNEAU

Préfecture du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire

181 rue Bourgogne - 45042 ORLÉANS Cédex - Tél : 02 38 91 45 45

Préfète du Loiret : Mme Sophie BROCAS



VIA LE DÉPARTEMENT...

Votre département : LE LOIRET (45)

Conseil départemental du Loiret

15 rue Eugène Vignat – BP 2019 - 45010 ORLÉANS Cédex 1

Président du Conseil départemental : M. Marc GAUDET

Circonscription : Pithiviers

Député : M. Antony BROSSE

Canton : Pithiviers

Conseillers départementaux : Mme Marianne DUBOIS et M. Marc GAUDET

Sénateurs du Loiret (élus depuis le 24/09/2023) :

M. Hugues SAURY – Mme Pauline MARTIN – M. Christophe CHAILLOUX



JUSQU'À LA COMMUNE

Mairie

Rue du Gouanon – 45170 TIVERNON

Téléphone : 02 38 39 41 49

Email : mairietivernon@wanadoo.fr



Jours et heures d'ouverture au public :

- Le mercredi de 15 h 00 à 18 h 00

- Le vendredi de 15 h 00 à 17 h 00

Secrétaire de Mairie : Sabine KOLÉLA (depuis le 15 novembre 2023)

Adjoints d'entretien : Gérald CARNIS et Kadija SAMAKÉ



Il est préférable de prendre RDV en envoyant un email (si vous en avez la possibilité) et en expliquant votre demande, ce qui permettra de préparer le RDV.

Vous pouvez également joindre la Mairie par téléphone pendant les heures d'ouverture au public. La permanence du Maire et de ses adjoints est le vendredi de **18 h 00 à 19 h 00**. Prenez également RDV par email (si vous en avez la possibilité), en indiquant le ou les sujets que vous souhaitez aborder.

Le Conseil municipal



Maire : Mme Delphine BRUCHET

1^{er} adjoint : M. Éric FLEUREAU - 2^{ème} adjoint : M. Guillaume MORGEAT

3^{ème} adjointe : Mme Béatrice VAPPEREAU

Conseillers municipaux : Stéphane BEDU, Anne-Claire DESFORGES, Jean-Yves MALLET, Joseph MARTIN, Nathalie SEVIN, Jean-Pierre STEIN.

Le conseil municipal de Tivernon se compose de **10 élus**. Succédant en 2020 à Philippe Desforges, Delphine Bruchet siège en tant que Maire de la Commune depuis 1/2 mandat. Avec Éric Fleureau, 1^{er} adjoint au sein de la Commune, ils sont également élus à la Communauté de Communes de la Plaine du Nord-Loiret (CCPNL).

Lors des réunions de conseil municipal (1 fois toutes les 6 à 8 semaines), les décisions ou délibérations sont actées. Les conseils municipaux sont des séances auxquelles tous les habitants peuvent assister. Les informations pratiques ainsi que les comptes-rendus des réunions précédentes sont accessibles sur le site Internet de la Commune ainsi qu'en Mairie (affichage sur panneau).

Les commissions communales et intercommunales

Présidente des commissions communales : Mme Delphine BRUCHET, Maire.

	Appel d'offres	Travaux/Assainissement	Sociale
Membres	Éric FLEUREAU (titulaire) Guillaume MORGEAT (titulaire) Stéphane BEDU (suppléant) Jean-Yves MALLET (suppléant) Nathalie SEVIN (suppléante) Jean-Pierre STEIN (titulaire)	Éric FLEUREAU (membre) Guillaume MORGEAT (membre) Stéphane BEDU (membre) Jean-Yves MALLET (membre) Nathalie SEVIN (membre) Jean-Pierre STEIN (membre)	Éric FLEUREAU (membre) Béatrice VAPPEREAU (membre)
	Environnement/Fleurissement	Communication/Informations	Animaux
Membres	Guillaume MORGEAT (membre) Anne-Claire DESFORGES (membre)	Béatrice VAPPEREAU (membre) Anne-Claire DESFORGES (membre)	Joseph MARTIN (membre)
COMMISSIONS INTERCOMMUNALES			
	SIERP (Syndicat Électricité Région Pithiviers)	Syndicat des Eaux Tivernon-Chaussy	Compétence transférée à la Communauté de Communes (CCPNL) le 1^{er} janvier 2024
Membres	Guillaume MORGEAT, titulaire Éric FLEUREAU, suppléant	Éric FLEUREAU, Président Florent GUILLOTEAU, Vice-Président (Chaussy) Membres Tivernon Delphine BRUCHET (titulaire) Guillaume MORGEAT (titulaire) Jean-Yves MALLET (suppléant) Membres Chaussy Pierre ROUSSEAU (titulaire) Fabien PELLEN (titulaire) Olivier GIGER (suppléant)	
	Correspondant Défense et Sécurité Civile	Correspondant Incendie et Secours	CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées)
Membre	Guillaume MORGEAT	Stéphane BEDU	Delphine BRUCHET (titulaire) Éric FLEUREAU (suppléant)

AUTRE COMMISSION : Commission communale des Impôts Directs

Membres	Éric FLEUREAU Jean-Pierre STEIN Philippe DESFORGES Béatrice VAPPEREAU Sylvie CHAMPY Isabelle LARBEY	Jean-Yves MALLET Pierre-Étienne DELANOUE Laurence BRETON Nadine CARNIS Mauricette DAUVILLIER
---------	--	--

CARACTÉRISTIQUES DE NOTRE VILLAGE



C'est un petit coin de vie paisible, proche des grands axes autoroutiers, de Pithiviers et d'Orléans et de ses commerces d'équipement de la personne et de la maison.

Quelques informations issues de l'INSEE (année 2020) sur les critères ci-dessous :

Population par grandes tranches d'âges :

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	233	100,0	263	100,0	291	100,0
0 à 14 ans	46	19,9	67	25,5	66	22,7
15 à 29 ans	38	16,1	27	10,1	39	13,4
30 à 44 ans	54	23,3	62	23,5	67	22,9
45 à 59 ans	43	18,6	44	16,6	54	18,5
60 à 74 ans	31	13,1	40	15,4	41	14,1
75 ans ou plus	21	8,9	23	8,9	24	8,3

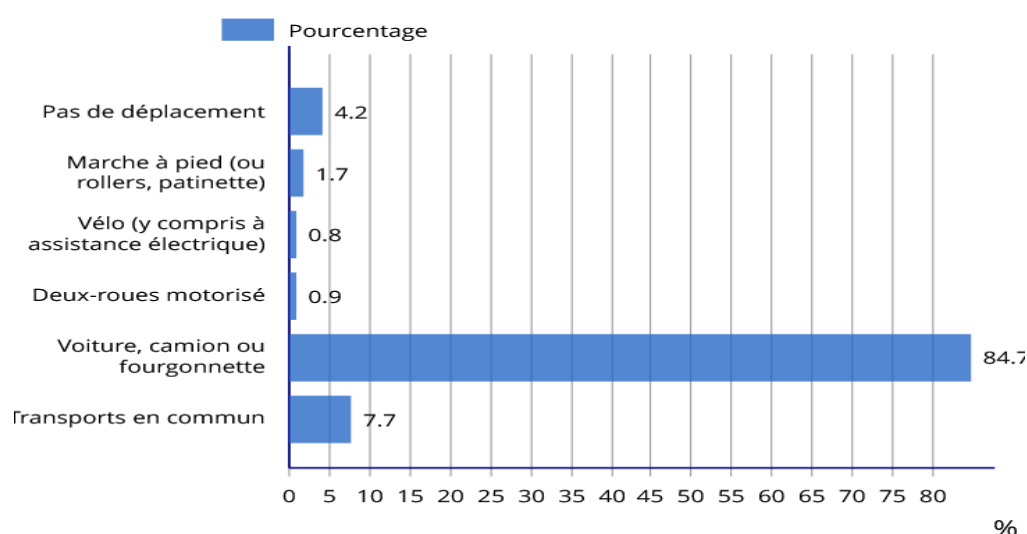
Logements : catégories et types

	2009	%	2014	%	2020	%
Ensemble	129	100,0	144	100,0	137	100,0
Résidences principales	96	74,2	100	69,3	107	78,0
Résidences secondaires et logements occasionnels	22	16,7	27	18,6	17	12,5
Logements vacants	12	9,1	18	12,1	13	9,5
<i>Maisons</i>	<i>127</i>	<i>98,5</i>	<i>140</i>	<i>97,1</i>	<i>134</i>	<i>97,8</i>
<i>Appartements</i>	<i>0</i>	<i>0,0</i>	<i>3</i>	<i>2,1</i>	<i>3</i>	<i>2,2</i>

Population de 15 à 64 ans par type d'activité

	2009	2014	2020
Ensemble	145	155	175
Actifs en %	78,9	76,7	75,4
Actifs ayant un emploi en %	72,8	71,9	68,3
Chômeurs en %	6,1	4,8	7,1
Inactifs en %	21,1	23,3	24,6
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,2	6,8	11,3
Retraités ou préretraités en %	8,8	15,1	8,6
Autres inactifs en %	4,1	1,4	4,7

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2020 :



LA COMMUNICATION DE NOUS À VOUS

D'une manière générale, les attentes des habitants sont fortes en matière d'information, de communication et de participation. Il appartient donc aux élus d'investir cette question afin d'y répondre le mieux possible. À Tivernon, nous essayons de nous adapter aux besoins exprimés et vous avez à votre disposition :

- **Le bulletin municipal annuel** : Chaque année la Municipalité édite un journal municipal. Il est le reflet de l'année écoulée, des événements majeurs et d'une synthèse de l'activité de la commune. Nous essayons de mettre un maximum de photos ; autant de souvenirs que vous garderez au fil des années. Ce bulletin est distribué dans les boîtes aux lettres, mais aussi disponible en Mairie et mis en ligne sur le site de la commune.
- **Les flyers pour les opérations plus ponctuelles** (fêtes, animations...) Ils sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres.
- **Le site Internet de la commune** : Il est alimenté dès qu'un événement le nécessite.
- **L'application Panneau-Pocket** : Par cet outil très simple, la Commune souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs. Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens. À ce jour, 299 abonnés (Tivernon et hors Tivernon) sont recensés.

LE BUDGET COMMUNAL



Il doit être voté par le Conseil Municipal avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte.

Par cet acte, le Maire est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt.

La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Et à Tivernon, quel est le montant du budget ?

Les dépenses de la commune :

Section Fonctionnement	Section Investissement
570 128.77 €	123 330.00 €

Les recettes de la commune :

Section Fonctionnement	Section Investissement
570 128.77 €	123 330.00 €

EAU – ASSAINISSEMENT

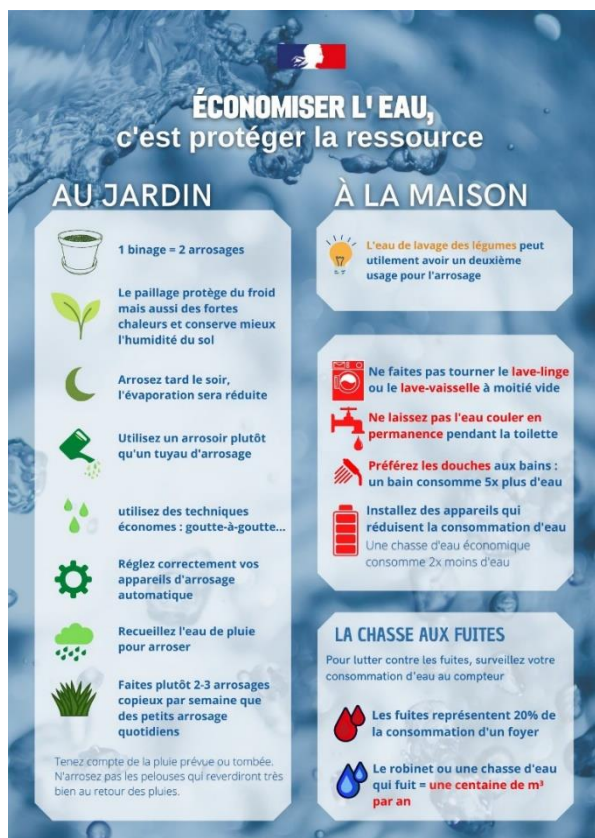
Compétences transférées à la CCPNL à compter du 1^{er} janvier 2024

Les compétences Eau potable et Assainissement collectif seront transférées à la Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret le 1er janvier 2024. Votre prochaine facture sera donc émise par la CCPNL.

QUEL IMPACT POUR VOUS ?

- ✚ Un nouvel interlocuteur dédié à l'Eau et l'Assainissement
- ✚ Une continuité avec vos services actuels
- ✚ Un accueil à moins de 20 mn de chez vous du lundi au vendredi
- ✚ Un numéro d'astreinte joignable 24h/24 et 7j/7
- ✚ Une harmonisation du prix sur le territoire dans les prochaines années afin de :
 - ✚ Améliorer le patrimoine
 - ✚ Sécuriser l'alimentation en eau
 - ✚ Protéger le milieu naturel

Pour la consommation 2023-2024, le prix du m³ d'eau est fixé à **1.70 € TTC**. La prime forfaitaire facturée à chaque abonné reste à **26 € TTC** et le taux de la redevance pollution sera de **0.38 € le m³**.



Travaux réalisés en 2023 :

- Création, pose, changement de compteurs et réparations de fuites pour un total de **9 733.55 €**. Les artisans qui interviennent sur ces travaux sont Nicolas Soubieux et Hugues Sergent.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Le **taux de l'abonnement** pour l'exercice 2023-2024 reste fixé à **50 € HT** et le **prix du m³ d'eau** à **1.80 € HT**. La **redevance** demandée par l'Agence de l'eau Seine-Normandie **reste à 0.30 € le m³** (tarifs inchangés).


Budget de l'assainissement : Il s'équilibre en dépenses et en recettes à 117 835.66 € en fonctionnement et à 30 742.54 € en section d'investissement. Un changement de pompe de relevage a eu lieu au cours de l'année et a coûté la somme de **4 509.72 € TTC**.

Pour les hameaux, les habitations sont concernées par l'assainissement individuel, déjà sous la compétence du SPANC à la CCPNL (Communauté de Communes de la Plaine Nord Loiret).

INFORMATIONS COMMUNALES

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2023 ET AUTRES DÉPENSES

- ✚ **Fin du passage en LED pour l'ensemble du village : 7 746.00 €**
- ✚ **Élagage des arbres** – Entreprise Arbo Pro (Chatillon le Roi) – **3 420 € TTC**
- ✚ **Mise au norme électrique de l'ensemble des bâtiments communaux : 12 830.50 € TTC**
- ✚ **Réalisation d'une dalle de béton (emplacement des containers) : Entreprise Arnoult (Janville) – 2 509.20 € TTC**
- ✚ **Entretien annuel des extincteurs** – Société En Kal Incendie (Chilleurs aux Bois) – **136.38 € TTC**

 **Entretien des gouttières de l'Église** – Entreprise DRU (Janville) – **1 938.00 € TTC**

Pour vous,
L'État investit
dans le Loiret

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Montant des travaux = 16 515 € HT

Plan de financement, avec le soutien de l'État :

DETR/DSIL	6 606.00 €
SIERP	6 600.00 €
Commune de Tivernon	2 796.00 €
CEE	513.00 €

- ✚ Voirie en haut de la rue du Monceau. Des subventions vont être demandées, une à la FAPO, la seconde au volet 3 et la 3^{ème} à la DETR/DSIL.
- ✚ Restauration de 3 tableaux de l'Église (précisions à la rubrique « Cultes »)

LES SUBVENTIONS

Nom	Montant
Comité des Fêtes	3 000 €
OGEC - École Notre Dame de Janville	400 €
Les amis des chats (Orléans)	300 €
Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Toury	50 €

soit un total de 3 750 €

LES TARIFS

Location de la salle communale (capacité : 60 personnes assises)

Prestations	Résidents	Personnes hors commune
Vin d'honneur (4 h de location)	32 €	100 €
1 journée (de 10 h à 10 h le lendemain)	80 € (90 € depuis le 1^{er} janvier 2023 et durant toute la période de chauffe)	250 € (270 € depuis le 1^{er} janvier 2023 et durant toute la période de chauffe)
Par journée supplémentaire et consécutive	15 € (20 €)	50 € (60 €)
Conditions de réservation : Dès la fixation de la date, réservez la salle en versant un chèque de caution de 600 € (pour les dégâts et dégradations éventuels) et en remettant une attestation d'assurance. Pour les personnes habitant hors de la commune, le chèque de caution s'élève à 600 € et l'attestation d'assurance est également obligatoire.		

Vous pouvez également louer 60 chaises noires au tarif de 0.50 € la chaise. Un imprimé devra être signé et votre responsabilité sera engagée en cas de détérioration.

Concessions au cimetière

Type de concession	Montant
Perpétuelle	160 €
Trentenaire	110 €

Taxes directes locales

Taxes	Taux communal (13.24 %) + taux départemental (18.56 %)	Bases	Produits
Foncière « bâti »	31.80 %	269 582	90 662 €
Foncière « non bâti »	22.88 %	112 797	27 616 €
Taxe d'habitation	6.83 %	29 326	2 145 €

soit un total de 120 423 €

ENTRETIEN DU CIMETIÈRE COMMUNAL

L'**utilisation massive des produits phytosanitaires** a habitué chacun d'entre nous à voir un cimetière totalement dépourvu d'herbes et autres plantes sauvages aussi bien au niveau des allées que des inter-tombes.

Cette époque est aujourd'hui **révolue** puisque les collectivités ont désormais interdiction d'employer les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts et des voiries.

La mairie de Tivernon a décidé d'appliquer cette réglementation avec rigueur.

Il s'agit d'un choix écologique que nous assumons entièrement.

Depuis, nous sommes directement interpellés et certains se plaignent du manque d'entretien de notre cimetière.

Nous demandons à chacun de faire preuve de **tolérance** et de **patience** pendant cette période de transition au cours de laquelle nous réfléchissons à des méthodes efficaces.

Au final, l'aspect du cimetière vous paraîtra probablement différent de ce que nous avons connu précédemment mais il faut s'y faire... **nous avons changé d'époque** et il faut maintenant penser à la préservation de notre santé, des nappes phréatiques et de l'environnement en général.

Une chose est certaine, la Mairie ne pourra réussir seule à maintenir l'état de propreté de son cimetière.

C'est pourquoi **nous rappelons que chaque concessionnaire est responsable de l'entretien de sa ou de ses tombes**. Si chaque personne concernée prend juste quelques minutes à chacune de ses visites pour arracher les herbes folles qui poussent sur ou autour de ses tombes, notre cimetière n'en sera que plus agréable.

Nous souhaitons que ce message retienne toute votre attention et que vous serez nombreux à nous accompagner dans cette démarche.

Merci à vous.

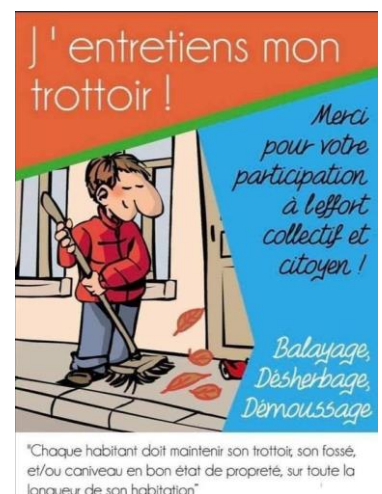
ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants.

Chaque riverain a la responsabilité d'entretenir un périmètre sur le trottoir devant son domicile afin d'éviter les éventuelles chutes dues à la présence de feuilles humides, neige ou verglas.

Il est donc nécessaire de réaliser différents types d'entretien :

- ✚ le désherbage ;
- ✚ le balayage des feuilles et autres débris ;
- ✚ le nettoyage de la neige et du verglas ;
- ✚ la prévention des accidents avec la mise en place de sel, de sable...



CULTES

Le culte religieux



Église St Étienne de Tivernon

Les personnes référentes au village sont :

- Colette SERGENT – Tél : 09 66 00 47 89 – Portable : 06 03 57 12 55 (membre de l'équipe d'animation pastorale),
- Marie-Noëlle DESFORGES : Tél : 02 38 39 47 82 Portable : 06 80 30 54 17



Pour toutes informations concernant les évènements familiaux (baptême, mariage, décès), il faut contacter le secrétariat du doyenné Centre-Beauce à l'adresse ci-dessous :

8 rue Girard – 45170 Neuville aux Bois – Tél : 02 38 91 02 41 – Fax : 02 38 91 07 16
Mail : doyenncentrebeauce@gmail.com

Permanences au presbytère du lundi au samedi de 9 h à 12 h, et les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h.

M. l'Abbé **Stanislas de CHRISTEN**, prêtre référent, réside au presbytère de Pithiviers, 6 Place Denis Poisson – Tél : 02 38 30 02 66. Après une année de ressourcement spirituel, il reprend sa charge de curé des secteurs de Bazoches-les-Gallerandes et Neuville-aux-Bois. Il est également nommé Délégué épiscopal pour le diaconat pour 3 ans.



Les horaires des messes sont affichés à l'Église et vous pouvez aussi les consulter à l'adresse suivante : <http://www.orleans.catholique.fr/centre-beauce>

Le culte musulman

Mosquée de Pithiviers – 6 avenue du 11 novembre 1918 – 45300 Pithiviers –
Email : mosqueedepithiviers@gmail.com – Téléphone : 02 38 30 82 34



Le culte juif

Synagogue Georges Levy – 14 rue Robert de Courtenay – 45000 Orléans
– Téléphone : 02 38 62 16 62

Restauration de 3 tableaux à l'Église et Fondation du Patrimoine



St Roch St Sébastie

Assomption de la Vierge



Résurrection du Christ



L'église de Tivernon souhaite voir trois de ses tableaux (ci-dessus) de décors emblématiques restaurés.

Par conséquent, plusieurs sources de financement doivent être trouvées. C'est, entre autres, l'objet de l'organisme « La Fondation du Patrimoine ». M. Richard, membre de la Fondation du Patrimoine a été contacté et il est venu nous apporter des informations précises au début de la réunion de conseil du vendredi 16 octobre 2023.

Voici la procédure que la Mairie doit mettre en œuvre pour récolter des fonds :

- Un dossier a été complété et une convention devra être signée entre la commune et la Fondation,
- Des affiches incitant à la souscription vont être placardées aux endroits d'affichage de la commune
- Lancement d'une collecte participative par l'intermédiaire d'un bulletin de souscription pour particulier, entreprise ou association,

Pour ce travail, les artisans retenus sont :

- - Mme **FARGUES Clémence, Restauratrice en Œuvres d'Arts**, pour un montant de **21 873 € HT**.
- Les **Ateliers Darde, Restaurateurs en Cadres**, pour un montant de **7 856.40 € HT**

La Fondation Crédit Agricole et la sauvegarde de l'Art Français seront également sollicitées pour des demandes de subventions. Toutefois, la mobilisation des entreprises, la sensibilisation des habitants ou autres particuliers restent essentielles et sont le véritable moteur de la réussite de ce projet.

Notre patrimoine est une source d'identité et de cohésion pour Tivernon. Il constitue un héritage fort et symbolique qui mérite d'être préservé et restauré au bénéfice des générations futures. Nous comptons sur votre contribution, petite ou grande, pour mener à bien cette mission.

GROUPEMENT DE CHASSE

La commune compte **16 chasseurs, 437 hectares de chasse communale dont 50 de réserves**. Un comptage a eu lieu au mois de mars dernier avec une moyenne de 35 lièvres pour 100 hectares. 24 personnes y ont participé ; une bonne population de perdrix grises est relevée.

En ce qui concerne les **renards**, une battue à tirs a eu lieu fin **août 2023** dans les champs de maïs : entre le déterrage et la battue, **15 renards ont été prélevés, cela prouve la bonne santé de l'espèce !** Cette battue a rassemblé une quarantaine de personnes.



Une chasse à courre a été organisée **début septembre 2023**. 3 renards ont été prélevés. Une quinzaine de personnes y ont participé, chasseurs et non-chasseurs.

Après la moisson, des échantillonnages ont été effectués et ont décelé une bonne reproduction de lièvres. Toutefois, une épidémie (un virus) a réduit les populations. Pour ce qui est des faisans et des perdrix, c'est une reproduction très moyenne.

La chasse a commencé le 1er **octobre 2023** et s'est terminée le **19 novembre 2023** (8 dimanches).

Une chasse aux chevreuils aura lieu au mois de décembre 2023. Une bonne reproduction est constatée.



Si vous souhaitez avoir des informations complémentaires, merci de vous adresser aux personnes citées ci-dessous :

- Daniel SERGENT, Président, Tél : 06 72 21 06 38
- Hervé VILLETTE, Garde-Chasse, Tél : 06 88 53 96 44
- Dominique GREUGNY, Trésorier, Tél : 06 43 47 97 54

ASSOCIATION KNOPOD



Organisation, accueil et promotion de manifestations culturelles à la ferme
Association Loi 1901
Basée à Abbonville

Augustin DESFORGES – 2 Abbonville – Tél. : 06 74 34 89 65 – knopod@gmail.com
Site : www.knopod.fr

Un concert est prévu en 2024.



DANS LE RÉTROVISEUR...

FIN 2022 ET ANNÉE 2023

LE NOËL DES SÉNIORS (samedi 10 décembre 2022)



La Mairie a invité nos aînés.

La pandémie COVID-19 avait empêché la Mairie durant deux ans d'organiser l'un des plus beaux moments de l'année : le repas de Noël des séniors.

Le 10 décembre 2022 a permis de fermer cette parenthèse et de réunir autour de la table nos retraités et aînés.



18 personnes se sont retrouvées et ont dégusté un excellent repas concocté par le traiteur Baltzer de Saran.

Au menu :

- ✚ Apéritif et pièces cocktails,
- ✚ Foie gras et poire rôtie,
- ✚ Interlude,
- ✚ Filet de bar sauce champagne et riz au safran,
- ✚ Salade et fromages,
- ✚ Bûche pistache framboise.



Ce repas est toujours un moment extrêmement convivial, ponctué de beaucoup d'échanges et de retrouvailles. Une chaleureuse ambiance y règne et les participants apprécient fortement ces quelques heures de détente !

Pour ceux qui ne pouvaient pas participer à ce repas, un colis de douceurs alimentaires et de produits festifs a été distribué le même jour par les conseillers municipaux, colis symbole d'amitié, de solidarité et de fraternité.



LE NOËL DES ENFANTS (samedi 17 décembre 2022)

Tradition oblige et joie de faire plaisir aux enfants, le conseil municipal de Tivernon a de nouveau organisé un arbre de Noël pour les petits de la commune, de 0 à 10 ans.

36 enfants étaient conviés, 16 étaient présents, 7 étaient absents pour cause de maladie ou autre raison (excusés) et 13 ne sont pas venus, les invitations étant restées sans réponse des parents. Dans ce dernier cas, les jouets sont gardés en Mairie et de nouveaux offerts l'année d'après.



Au début de cette après-midi festive, la commune a accueilli **Camille Rocquencourt**, de la compagnie « **Double Jeu** » basée à Orléans, pour un spectacle nommé « **Cirqu'à Cyclette** ».

COMPAGNIE
DOUBLE JEU

C'est une artiste de cirque, inlassablement en mouvement, en équilibre, la tête à l'envers.

Dans ce spectacle, elle est Mme Loyale, loufoque, déambulant sur son triporteur, transportant avec elle son cirque ambulant à la recherche d'artistes en herbe. Elle vient à notre rencontre dans une ambiance détendue et apaisante et nous invite à entrer dans son univers.



Durant environ une heure, elle propose des numéros visuels de cirque (jonglerie avec balles, anneaux, massues, équilibres sur les mains, hula hoop) sur une petite scène construite à l'arrière du triporteur.

Les enfants étaient très attentifs à ses consignes et aux mouvements à effectuer afin de les réaliser au mieux ! Des parents ont aussi participé aux acrobaties, ravis d'accompagner leur progéniture.



Ensuite, comme par magie, un illustre personnage attendait les enfants !

Le père Noël, lui aussi en provenance de son lointain pays, nous a fait la joie et l'honneur de passer par Tivernon pour prendre le temps, avec chacun des enfants de distribuer un petit cadeau. Merci Père Noël de ce temps précieux ; nous avons vu dans les yeux des enfants la joie et les étoiles du bonheur scintiller ! Le temps d'un petit discours, et notre ami Santa Claus repartait pour d'autres lieux, ravir d'autres enfants.



Quoi de mieux ensuite, qu'un petit goûter partagé ensemble, pour se remettre de ses émotions ? Indétrônable pâte à tartiner et de la brioche (palme des goûters), friandises et papillotes pour aiguïser les papilles.

Et voilà encore un joyeux Noël passé à Tivernon.

Merci aux enfants de leur présence, aux parents de leur confiance et au Père Noël de sa bienveillance !



LA GALETTE DES ROIS

ET LES VŒUX (le dimanche 20 janvier 2023)



D'une pierre deux coups : la galette des Rois offerte à la population est une excellente occasion pour Mme le Maire et son conseil municipal d'adresser leurs vœux aux habitants de la commune rassemblés pour l'occasion.

Régaler ses papilles et écouter les informations pour l'année à venir ne sont pas incompatibles !

Cette invitation a rassemblé 35 adultes et 6 enfants, avec principalement de nouveaux habitants, ce qui a permis de faire connaissance et de leur souhaiter une bonne intégration au sein de notre village.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945



La cérémonie du 8 mai commémore le 78e anniversaire de la victoire de 1945 et rend hommage à tous les combattants qui ont donné leur vie pour la France durant ces années de guerre.

Elle est également un hommage que la Nation doit à toute la génération de la guerre, femmes et hommes, dans sa diversité : combattants, résistants, déportés.

Rendons hommage à toutes ces personnes et souvenons-nous de leur combat pour la liberté.

Notre porte-drapeau, M. Étancelin Jean-Yves (que nous remercions vivement), Mme Le Maire accompagnée de la majorité de son équipe municipale, et quelques Tivernonais(es) ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts.

S'en est suivie une minute de silence. L'ensemble des participants a ensuite été invité à partager le verre de l'amitié dans la salle polyvalente.



Un déjeuner partagé (fête des voisins) a prolongé cette cérémonie qui a rassemblé un nombre restreint d'administrés. Toutefois, il s'est déroulé dans une ambiance conviviale et en toute simplicité.

14 JUILLET 2023 SOIRÉE CHAMPÊTRE



Pour la seconde année, la commission des fêtes a choisi un thème à la soirée ; cette année, le style « champêtre » a été retenu.



Outre un décor de circonstance et réalisé avec chic et raffinement, le repas a commencé par un punch accompagné de mises en bouche réalisées par des élus(es) et des bénévoles. S'en est suivi « la phase barbecue » : grillades (saucisses et merguez) avec des frites. Après une assiette de fromages, les desserts (tartes aux fruits et flans nature) ont terminé ce repas républicain !



45 personnes (41 adultes et 4 enfants) étaient présentes, dont 28 domiciliées au sein de la commune.

Cette année, le feu d'artifice n'a pu être tiré en raison de la sécheresse et du risque fort d'incendie. Un message de la Préfecture a été envoyé afin d'interdire les feux d'artifice dans le Loiret.



De ce fait, la soirée s'est prolongée instinctivement dans la cour et les jardins de la Mairie où les participants ont apprécié un peu de fraîcheur, toujours dans une ambiance chaleureuse, sereine et bon enfant.

Un grand merci aux bénévoles qui ont consacré quelques heures de leur temps libre pour nous aider à ce que cette soirée républicaine soit la plus réussie possible !

OCTOBRE ROSE (le samedi 7 octobre 2023)



Pour la troisième année consécutive, Nathalie, aidée de Odile, secrétaire de Mairie, était aux manettes de l'organisation d'Octobre Rose en ce samedi 7 octobre 2023. Mme Le Maire et plusieurs conseillers les ont soutenues dans leur démarche et ont apporté leur contribution.

Aidées par leur famille respective, elles ont décoré la salle polyvalente, les grilles de la Mairie ; l'Église a été illuminée et le rendu est magnifique.

Plusieurs animations ont été proposées en ce samedi **7 octobre 2023 à partir de 14 h 30.**



Quelques marcheurs(es) de Tivernon ou habitant dans les villages environnants sont venus soutenir la lutte contre le cancer du sein. Après le départ donné devant la Mairie, habitants et élus ont fait une belle randonnée de plusieurs kilomètres, sous un soleil radieux et des températures élevées.



A leur retour, un goûter les attendait avec gâteaux et boissons rafraîchissantes !

À 16 h 30, un lâcher de ballons a été effectué dans les jardins de la Mairie. Parallèlement à ces moments de détente, une vente d'objets (sacs, stylos, tee-shirts, gourdes) était organisée. Le montant récolté a été versé au Comité Féminin du Loiret.

L'apéro rose, initialement prévu à l'ordre du jour n'a pas été mis en place, faute de combattants !

Toutefois, mille mercis aux participants et à leur grande et belle générosité !

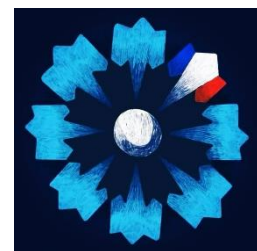


SAMEDI 11 NOVEMBRE 2023

Sous un soleil automnal bienveillant, une douzaine de personnes se sont réunies pour la cérémonie commémorant le 105^e anniversaire de l'Armistice de 1918.



Ce jour est dédié à tous **ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation**, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.



Après avoir déposé une gerbe au pied du monument aux morts avec ses adjoints et une conseillère municipale, Mme Le Maire a fait lecture du texte écrit par Sébastien Armées et Patricia auprès du Ministre des Anciens combattants. L'observation d'une minute de silence s'en est suivie. Les



été remerciés, notamment notre fidèle porte-Étancelin. Un verre de l'amitié a ensuite été polyvalente.

Lecornu, Ministre des Armées, secrétaire D'État chargée des Anciens combattants et de la mémoire. Les administrés présents ont participé à la minute de silence. Jean-Yves a partagé en salle

LISTE DE NOS PROFESSIONNELS

Activité	Nom et coordonnées	Illustration
----------	--------------------	--------------

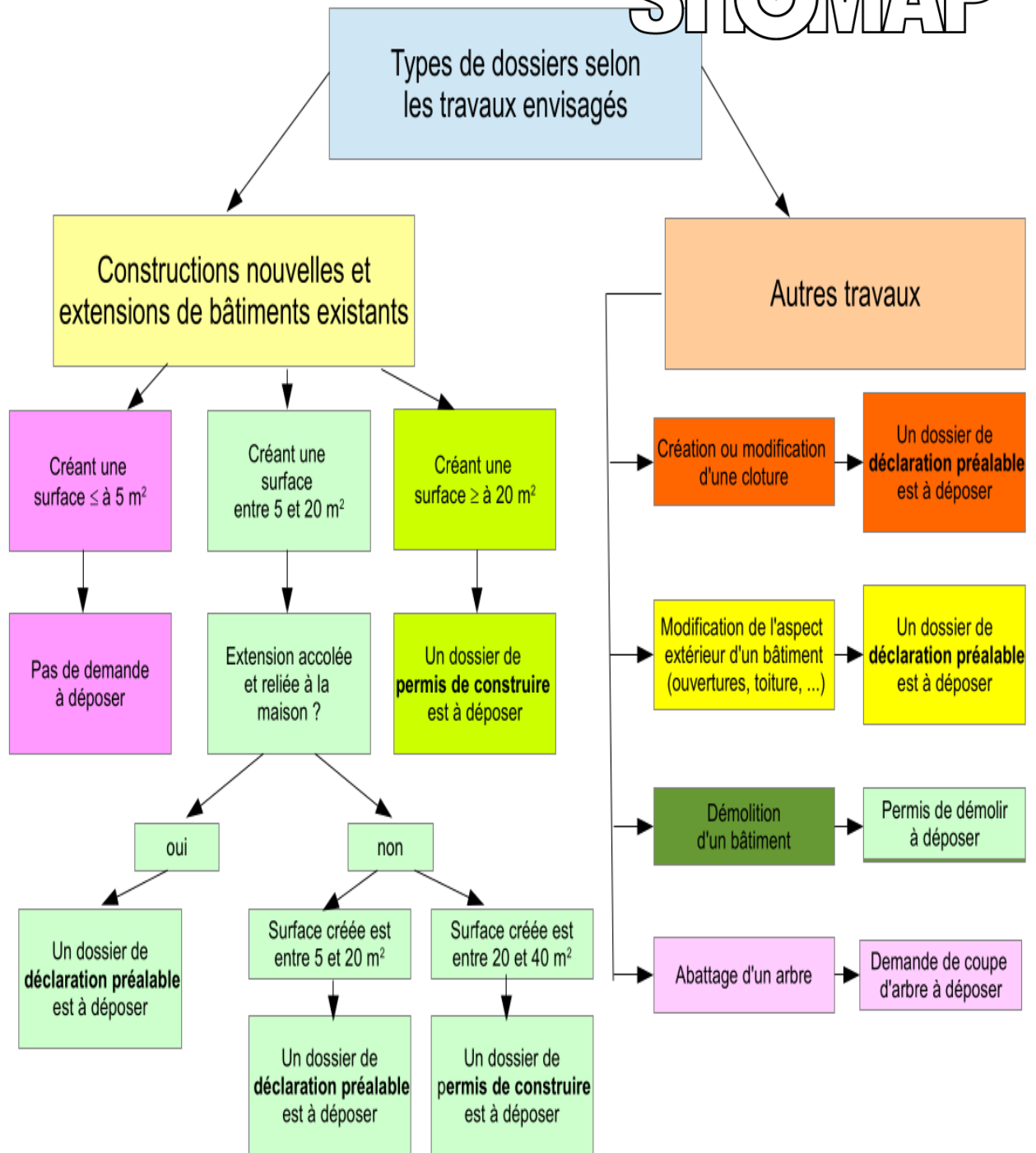
<p>Électricité générale, Alarme, Climatisation, Automatisation, Câblage réseau</p>	<p>Éric TAINE SARL Alarme-Protect 45 8 rue des Artisans Tél : 02 38 06 53 26 – Portable : 06 63 24 64 49</p>	
<p>Entretien espaces verts Terrassement Assainissement</p>	<p>Hugues SERGENT 16 rue du Monceau Portable : 06 31 29 53 99</p>	
<p>Découpe laser dans des matériaux (bois, carton, plexiglass...) – Personnalisation d’objets dans domaine événementiel (naissances, anniversaires...)</p>	<p>Yanik ROUFF Artisanalaser 2 rue du Gouanon Tél : 02 38 39 39 29 – Portable : 07 81 09 45 74 Email : rouff.yanik@gmail.com Site : www.artisanalaser.com</p>	
<p>Écurie de chevaux de sport Valorisation – Commerce – Pensions</p>	<p>V&M STABLES 2 hameau d’Ondreville victorlaudet@me.com 06 30 43 14 27 melanie.gastaldi@gmail.com 06 21 53 31 24 Email : victorlaudet@me.com Site : vmstables.com</p>	 <p>Victor Laudet & Mélanie Gastaldi</p>
<p>Pizzeria Croqu’Soleil</p>	<p>SARL MARTIN 5 Les Ouches du Bourg Tél : 02 38 39 37 88</p>	
<p>Plomberie – Chauffage Électricité – Électroménager</p>	<p>Entreprise Nicolas SOUBIEUX 4 bis rue des Merceries Tél : 02 38 39 41 76 – Mobile : 06 07 23 00 58</p>	

<p>Services à la personne (courses, ménage, repassage...) + Prestations de nettoyage de maisons et petits débarras</p>	<p>Sylviane BROSSIN 5 rue des Artisans Tél : 02 38 39 31 98 Portable : 06 29 20 42 15 bsclean45@gmail.com Paiement Chèque Emploi Service</p>	
<p>Auxiliaire de vie (aide au lever et coucher, toilettes, repas et prises de médicaments, accompagnements sorties, gardes de nuit...)</p>	<p>Marie MIRA Tél : 02 38 30 40 72 – Portable : 06 09 02 17 68 Email : miramarie.av@gmail.com</p>	
<p>Couverture – Ravalement de façade – Traitement de charpente...</p>	<p>Tony MERCIER 12 bis Hameau d'Ondreville Portable : 06 59 88 14 10</p>	
<p>Relaxologue – Réflexologue (Bien-être, prévention et gestion du stress)</p>	<p>Christine KAWUCHA Chris'Réflexologue A domicile sur rendez-vous Portable : 06 58 38 32 15 Email : chris-reflexologue@orange.fr Facebook : Chris'réflexologue45</p>	

<p>Chambre d'hôtes</p>	<p>Famille DESFORGES Ferme d'Abbonville Tél : 06 14 35 39 27</p>	
<p> Boucherie Mickaël Boucherie-Charcuterie-Volailles Boucher ambulant – le mardi soir sur la Place de l'Église de 17 h à 19 h</p>	<p>Mickaël POISSON 11 rue du Haut Chemin 28150 YMONVILLE Tél : 06 46 41 36 12</p>	
<p> 4 Pattes et Cie Gîte pour animaux domestiques</p>	<p>Karine BEDU Détentrice de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques) Tél : 06 88 30 69 71 4patetcie@gmail.com</p>	
<p> Multiservices</p>	<p>Pascal BROSSIN 5 rue des Artisans Portable : 06 14 40 18 55 Email : brossinp45@gmail.com</p>	

URBANISME

Le **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est toujours à l'étude et atteindra sa finalité en 2024-2025. Des réunions de concertation publique ont lieu en décembre, celle qui nous concerne a eu lieu à la salle des Fêtes de Villiers le mardi 5 décembre 2023. Une fois qu'il sera acté, la compétence des opérations d'urbanisme sera transférée à la CCPNL.



RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Jour de ramassage : vendredi après-midi (en cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au lendemain)

Route de Bouzonville en Beauce - 45300 Pithiviers - Tél : 02.38.32.76.20 - Fax : 02.38.32.76.22
Adresse mel : sitomap@sitomap.fr

NOUVEAU

Tri à la source des biodéchets au 1er janvier 2024

Au 1er janvier 2024, l'obligation du tri à la source des biodéchets entrera en vigueur et concernera tous les ménages.

Les biodéchets : c'est quoi ?

Les biodéchets se composent :

- Des déchets alimentaires dits « de cuisine et de table »
- Des déchets de parc et de jardin dits « déchets verts » comme les tontes de pelouse, les feuilles mortes, ou encore les tailles de haies

Pourquoi trier ?

Pour réduire les apports de déchets verts en déchetterie et le poids de nos ordures ménagères.

En effet, les biodéchets alimentaires représentent 20% du contenu des poubelles d'ordures ménagères sur le territoire, ce qui correspond à 45 kg par habitant et par an. Ces biodéchets alimentaires qui sont aujourd'hui évacués vers l'incinérateur peuvent devenir de véritables ressources en apportant les éléments nécessaires au développement des plantes et à l'amélioration de la vie du sol.

Les déchets verts quant à eux, sont apportés en déchetterie pour être ensuite valorisés sur la plateforme de compostage de Saint-Péravy-la-Colombe. En 2022, 5 000 tonnes de déchets verts ont été apportés en déchetteries.

L'amélioration du tri permet de réduire notre impact sur l'environnement.

Comment gérer et réduire ses biodéchets ?

Quelques pistes d'actions :

- Éviter le gaspillage alimentaire en consommant seulement ce dont on a besoin,
- Nourrir les animaux de compagnie et de basse-cour permet de réduire une bonne partie des biodéchets,
- La tonte de gazon peut être réalisée en « mulching » c'est-à-dire sans ramassage, elle peut aussi servir de paillage dans votre jardin, ou également aller dans le composteur,
- Le broyage des tailles de haies et branches est intéressant pour le paillage des végétaux,
- Le compostage est la solution la plus répandue qui consiste à déposer ses biodéchets dans un coin du jardin pour en récupérer après dégradation du compost de qualité,
- Dans les habitations sans jardin, le lombricomposteur s'installe en intérieur. Les vers nourrissent d'épluchures et produisent un lombricompost et un lombrithé (liquide brun) qui sont d'excellents fertilisants pour les plantes vertes.

Les encombrants passeront dans notre commune le mercredi 7 ou 14 février 2024 (information à confirmer via Panneau Pocket



DÉCHETTERIES

Les déchetteries les plus proches :

- **Bazoches les Gallerandes** – Chemin des Vaches – Tél : 02 38 39 36 27

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h 00 – 12 h / 14 h 30 – 16 h 30

Mercredi : 14 h 00 – 16 h 30

Jeudi : 9 h 00 – 12 h / 14 h 00 – 16 h 30

Samedi : 9 h 00 – 12 h / 14 h 00 – 16 h 30

Il vous est demandé de venir 1/4h avant la fermeture afin d'avoir le temps de décharger vos déchets. **Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.**

Tous les déchets sont acceptés dans la limite de 1 m³ pour les particuliers et 3 m³ pour les professionnels.

- **Artenay** – Route de Neuville aux Bois – Tél : 02 38 80 45 61

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h - Mardi : 9 h – 12 h - Jeudi : 13 h – 17 h - Vendredi : 14 h – 17 h - Samedi : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

ENVIRONNEMENT ET CIVISME

Quelques gestes simples suffisent à rendre un village agréable à vivre

Nous avons la chance d'habiter dans un village où il fait bon vivre et, pourtant, il faut régulièrement rappeler les règles à respecter pour maintenir l'harmonie. La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre », dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : respect des autres, respect des espaces publics et privés ...



Rappel de quelques règles de civisme :

Afin que la vie quotidienne dans notre commune reste agréable pour tous, nous devons y contribuer les uns et les autres en respectant voisins, environnement et quelques règles de civisme ...

24

Automobilistes, modérez votre allure aux abords du village et sur les routes traversant le bourg.

Propriétaires de chiens, veillez au respect de votre voisinage et à la propreté des espaces publics.

Les travaux de bricolage et de jardinage, sources de bruit, sont autorisés :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00,
- le samedi : de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés : de 10 h 00 à 12 h 00.

Enfin, respectez les espaces verts et fleuris, les installations publiques, les terrains de jeux ainsi que les propriétés privées. Et n'hésitez pas à prévenir votre voisinage en cas de festivités !

NOS JOIES ET NOS PEINES

L'équipe municipale adresse...

Ses félicitations aux parents de :

- + Éva DELGRANGE RAHIMI, née le 11 avril 2023
 - + Djensy SAUCE, née le 16 avril 2023
 - + Gwendoline BORELLA, née le 5 septembre 2023
 - + Robin PRÉBAY ABRAHAM, né le 15 octobre 2023
- et 2 autres naissances



Seuls apparaissent dans l'état civil, les personnes / familles ayant donné leur accord. Sans cet accord, la Mairie n'a pas le droit de communiquer les noms et les dates.

Tous ses vœux de bonheur à :



Enrique SOARES et Esther CHAMARD, mariés le 3 juin 2023
Luc PATRIGEON et Michèle DAVOUST mariés le 15 juillet 2023

+ 2 PACS



Ses sincères condoléances aux familles de :



- + Mme Monique DELANOUE, 96 ans, décédée le 18 janvier 2023
- + M. Roger CHALLINE, 90 ans, décédé le 23 juin 2023
- + M. Pascal DESFORGES, 70 ans, décédé le 4 septembre 2023
- + Mme Michèle TOUDIC, 93 ans, décédée le 04 octobre 2023

Nouveaux arrivants
8 nouvelles familles se sont installées dans notre village

Elles sont invitées à se présenter en Mairie dès leur arrivée, munies de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.



LA CCPNL

Coordonnées :

Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret - 3, Rue de l'Avenir - 45480 BAZOCHES-LES-GALLERANDES - Tél. : 02.38.39.60.38 - Email : web@cc-plaine-nord-loiret.fr - Courriel : contact@cc-plaine-nord-loiret.fr



Communauté de communes
PLAINE NORD LOIRET

La Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret a été créée en 2004 et regroupe **15 communes (dont la nôtre) et 7 communes associées**. La population est de **7 020 habitants**, la superficie est de **248.42 km²** avec une densité de **28 habitants au km²**.

Les délégués sont au nombre de **26 conseillers communautaires** et **11 conseillers suppléants**. **Le bureau** est composé d'un **Président** élu : **Martial BOURGEOIS**, de **6 vice-présidents élus** et de 2 membres supplémentaires.

- **Pierre ROUSSEAU (1er Vice-Président) - Environnement - SPANC**
- **Céline DUPRÉ (2ème Vice-Présidente) - Affaires sociales, petite enfance, jeunesse et scolaire**
- **Jean-Marc LIROT (3ème Vice-Président) - Travaux**
- **Alain CHACHIGNON (4ème Vice-Président) - Urbanisme**
- **Michel CHAMBRIN (5ème Vice-Président) – Personnel et Tourisme**
- **Daniel POINCLOUX (6ème Vice-Président) – Finances**

LES MEMBRES DU BUREAU :

- Carole SANTERRE, Adjointe au Maire de Greneville-en-Beauce
- Patrick CHOFFY, Maire de Boisseaux

**Les conseillers communautaires pour notre commune sont :
Delphine BRUCHET, titulaire, et Eric FLEUREAU, suppléant.**

La CCPNL dispose d'un certain nombre de services. Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les **interlocuteurs à contacter** en fonction des services ou missions attribuées :



Nom du service	Interlocuteur	Coordonnées	Renseignements complémentaires
Direction Générale des services	M. James BRUNEAU	Tél : 02 38 39 60 38	
Accueil et Secrétariat	Mme Amandine THÉNOT	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : accueil@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Secrétariat et service Portage repas	Mme Léa BEAUVALLET	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : secretariat@cc-plaine-nord-loiret.fr	Prix du repas : 7.30 €/repas + 3.00 € pour le portage
Portage des repas	Mme Nelly FERNANDES		
RPE (Relais Petite Enfance)	Mme Véronique VANNIER	Tél : 02 38 39 45 65 Portable : 06 71 40 87 85 Mel : rpe@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Scolaire	Mme Christelle THIERRY	Tél : 02 38 39 39 30 Mel : scolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Enfance –jeunesse (périscolaire et extrascolaire)	Mme Flavie RUIZ-PEREZ	Tél. : 07 72 23 96 06 Mel : enfance.jeunesse@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Pôle Ados	Fermeture depuis septembre dernier, suite au départ de la Directrice, Mme Jeannin Élodie		
Service social CIAS	Mme Camille THIBAUT	Tél : 02 38 39 39 34 Mel : social@cc-plaine-nord-loiret.fr	Horaires ouverture public : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h uniquement sur RDV (les lundi, jeudi et vendredi) 26
Gestion des Ressources humaines	Mme Véronique DELORME	Tél. : 02 38 39 60 38 – Mel : grh@cc-plaine-nord-loiret.fr	


Administration générale	Mme Delphine BENOIT	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : administration@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) Secrétariat	Mme Amandine THÉNOT	Tél. : 02 38 39 60 38 – Mel : spanc@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Eau et assainissement	Mme Harmonie METAYER (Secrétariat comptable et gestion des abonnés Eau et Assainissement) M. Olivier RINGUEDÉ (Responsable d'exploitation Eau et Assainissement) Mme Margaux CARON (Directrice Service Eau et Assainissement)	Tél : 02 38 39 39 93 Tél : 02 38 39 39 93 Tél : 02 38 39 60 38 Mel : eau.assainissement@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Urbanisme	Mme Isabelle ROUVREAU	Tél : 02 38 39 60 38 Mel : urbanisme@cc-plaine-nord-loiret.fr	
Santé - Sécurité	M. David BRICOUT	02 38 39 39 33 Mel : conseiller.prevention@cc-plaine-nord-loiret.fr	

Pour notre commune :

- Delphine BRUCHET : Commissions sociale, scolaire, eau et assainissement ainsi que le PLUI
- Anne-Claire DESFORGES fait partie de la commission « Communication »
- Béatrice VAPPEREAU faire partie de la commission permanente du CIAS

Les écoles maternelle, élémentaire ainsi que le collège de Bazoches les Gallerandes accueillent les enfants de Tivernon.

ÉCOLES	ADRESSE	NOM DE LA DIRECTRICE	NOMBRE D'ENFANTS
 Maternelle	3 rue du Jeu de Paume - 45480 BAZOCHES LES GALLERANDES ☎ 02.38.39.45.73 Mel : ce.0451079D@ac-orleans-tours.fr	Sophie GALLIER	6
 Élémentaire	2 rue du Jeu de Paume – 45480 BAZOCHES LES GALLERANDES ☎ 02.38.06.03.63 Mel : ec-bazoches-les-gallerandes@ac-orleans-tours.fr	Dominique COURTES	5 <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">27</div>

 Collège Louis Joseph Soulas	78 Grande Rue – 45480 BAZOCHES LES GALLERANDES ☎ 02.38.39.41.61 ce.0450004k@ac-orleans-tours.fr	Olivier MOREL	9
---	--	------------------	---

Prix du repas de cantine : 4.40 € par enfant.

Accueil périscolaire (rue du Jeu de Paume) : de 7 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 19 h 00.

Public	De 3 ans à 11 ans
Accueil périscolaire	Oui
Condition de domiciliation	45480 Bazoches Les Gallerandes, 45480 Chaussy, 45170 Tivernon
Localisation	Rue du jeu de Paume 45480 Bazoches les Gallerandes

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Mme Flavie RUIZ-PÉREZ - Tél. : 09 67 39 41 08 / 07 72 23 96 06 –
enfance.jeunesse@cc-plaine-nord-loiret.fr

LE RPE (RELAIS PETITE ENFANCE)
« LA CABANE À MALICES »

3, rue de l'Avenir - 45480 Bazoches les Gallerandes
 02.38.39.45.65 ou 06.71.40.87.85
rpe@cc-plaine-nord-loiret.fr

ouvert lundi, mardi, jeudi 8 h - 17 h 30, mercredi 8 h - 12 h, vendredi 8 h - 16 h
 sauf vacances scolaires 1 semaine sur 2



Responsable : Mme Véronique VANNIER

Le RPE est un service intercommunal gratuit et de proximité, pour les familles et les assistants maternels dont les principales missions sont :

Pour les familles :

- Mise à jour régulière de la liste des disponibilités des assistants maternels
- Informations et accompagnement individualisé tout au long du contrat : démarches administratives, aides de la CAF, contrat de travail, convention collective.
- Ecoute, échange et soutien sur les attitudes éducatives concernant l'accueil de l'enfant : la période d'adaptation, l'importance de la communication....



Pour les assistants maternels :

- Un accompagnement réglementaire et juridique : informations sur le statut de salarié, convention collective, le contrat de travail.

- Un accompagnement professionnel : écoute et soutien dans la pratique professionnelle notamment par le biais de temps collectifs ou rencontres régulières enfants / assistants maternels / RPE.

Les objectifs de ces temps collectifs étant :

- Pour les AM : de leur proposer un espace de réflexion et d'écoute sur leur pratique éducative par des moments d'observations et d'échanges sur l'activité autonome du jeune enfant, ainsi que ses besoins spécifiques en termes de relation et d'accompagnement.
- Pour les enfants : de leur permettre de découvrir des jeux, des espaces, des activités différentes dans un espace collectif tout en étant sécurisés par la présence de leur assistant maternel. L'aménagement de l'espace et la mise à disposition du matériel sont propices à l'activité autonome.

Le Relais Petite Enfance « La Cabane à Malice » vous accueille avec votre enfant pour un moment de jeux et de partage avec d'autres parents-enfants.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

Rue du Jeu de Paume - 45480 BAZOCHES-LES-GALLERANDES
Mme Flavie RUIZ-PEREZ
Tél. : 09 67 39 41 08 / 07 72 23 96 06
enfance.jeunesse@cc-plaine-nord-loiret.fr
periscolaire.bazoches@cc-plaine-nord-loiret.fr



Mercredi

- De 7 h 00 à 19 h 00 en période scolaire

ENFANTS CONCERNÉS : enfants scolarisés dans les écoles de **Bazoches-les-Gallerandes** et **Greneville** et domiciliés sur le territoire de la CCPNL. Horaire : de 7 h à 19 h.

Les tarifs, règlement intérieur et inscriptions sont sur le site de la CCPNL.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

La Mairie de Tivernon n'étant pas équipée de l'appareil permettant d'établir les demandes de passeports et cartes d'identité, **vous pouvez contacter les mairies équipées les plus proches pour prendre rendez-vous :**



- Artenay : 02 38 80 40 17 - Neuville aux Bois : 02 38 75 52 22 - Tournay (28) : 02 37 90 50 60
Angerville (91) : 01 64 95 20 14 - **Outarville : 02 38 39 50 19 (Nouveau !)** - La Police Municipale de Pithiviers : 02 38 30 06 40

ACTES D'ÉTAT CIVIL

Vous souhaitez obtenir une copie ou un extrait d'acte d'état civil ? **La demande doit être faite à 29 de votre commune de naissance.** Si vous faites la demande par courrier, n'oubliez pas de joindre

une copie de votre carte d'identité accompagnée d'une enveloppe timbrée avec votre adresse inscrite dessus pour le retour.

RECENSEMENT CITOYEN

Service National et Attestation de Recensement

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger (sur présentation du livret de famille et de la carte nationale d'identité). Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire.

Il est possible de faire le recensement à la mairie ou en ligne à l'adresse mel ci-dessous : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

La mairie ou le consulat leur remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT, qu'il est primordial de conserver précieusement. Cette attestation sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée etc.). Les données issues du recensement faciliteront l'inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Troisième étape du "parcours de citoyenneté", la JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans. Ils ont la possibilité de régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans. Vous recevrez votre convocation environ 1 an après la date de votre recensement (le recensement doit être effectué auprès de la mairie de votre lieu de domicile).



En règle générale, la journée dure 7 h 30. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire, et de découverte des multiples métiers et spécialités, civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aides adaptées.

En fin de journée, un certificat individuel de participation est remis. Il est obligatoire pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis de conduire par exemple).

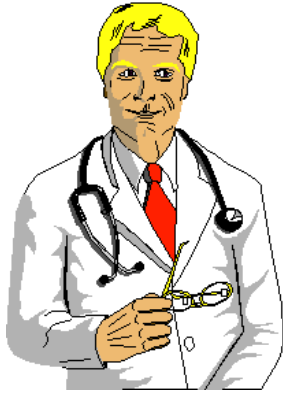


EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE






Il faut s'adresser au **Casier judiciaire central - 107 rue du Landrau - 44079 NANTES Cédex** et joindre à la demande **1 copie de la carte d'identité ou du livret de famille**

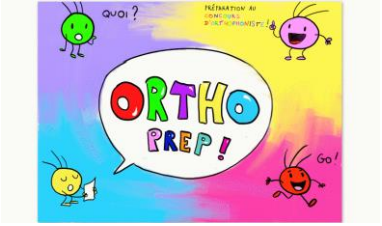




Demande gratuite




Joindre une enveloppe timbrée avec Nom et adresse pour recevoir la réponse.

MÉDECINE, SANTÉ

Professions	Dans le Loiret	En Eure et Loir
<p style="text-align: center;">MÉDECINS</p> 	<p>Artenay</p> <ul style="list-style-type: none"> Cabinet Médical Huguet, Turpin et Régnier 29 rue d'Orléans 02 38 80 00 25 <p>Bazoches les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> Cabinet Galipon- Triki – 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36 Dr Miqyass Latifa 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36 <p>Aschères le Marché</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr Marzouk Sonia - 2 Grande Rue Tél : 02 38 39 23 22 	<p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr Boumour Chibab 148 rue Nationale Tél : 02 37 90 53 21 Dr Djebien Kamel 11 avenue du Pavillon Tél : 02 46 72 04 19 Dr Ratovonoharimappiani na Faneva 11 avenue du Pavillon Tél : 02 46 72 04 19
 <p style="text-align: center;">CARDIOLOGUE</p>	<p>Bazoches les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> Docteur Dibon (uniquement le mercredi) 3 bis rue de Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36 	
<p style="text-align: center;">OTO-RHINO LARYNGOLOGISTE</p>	<p>Bazoches les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> Docteur Manoila Vasile 3 bis rue de Pithiviers Tél : 02 34 00 24 71 	
<p style="text-align: center;">INFIRMIERS</p> 	<p>Bazoches Les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> Cabinet d'Infirmiers (Mmes Bouquillon, Dubois, Lafite et Laroche) 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 36 60 <p>Aschères le Marché</p> <ul style="list-style-type: none"> Mmes Marion Debouche Venard et Lubin Marina 1 rte Tressonville Tél : 02 38 32 66 15 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> ADMR Soins Infirmiers 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 90 00 69 <p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Lamour Émilie 11 avenue du Pavillon Tél : 02 46 72 03 87 Portable : 06 65 78 33 80 Mme Pelletier Bénédicte 17 avenue de la Chapelle Tél : 02 46 72 03 87 Portable : 06 37 71 09 71
<p style="text-align: center;">MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES</p>	<p>Artenay</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Nunes Aurélia, M. Liu Pierre-Auguste, Mme Nina Deguillaume et Mme Clara Prey 29 rue d'Orléans 09 86 09 62 91 	<p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Adrien Caron 11 avenue du Pavillon Tél : 07 66 01 49 10 <p>Janville</p>

<p style="text-align: center;">OSTÉOPATHES</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: center;">   </div>	<ul style="list-style-type: none"> M. Ouvray Rémi Ostéopathe 29 rue d'Orléans 06 81 56 62 15 + page Facebook <p>Aschères le Marché</p> <ul style="list-style-type: none"> Mmes Céline BOURDON et Emma DHABIT 1 rte Tressonville Tél : 02 34 00 33 90 <p>Bazoches les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> Mmes Baudère Claire, 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 36 73 <p>Neuville Aux Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Lévêque Carine – 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 03 23 M. Le Chevalier J. Philippe – 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 03 23 Mme Grumiaux Chloé 7 allée René Cassin Tél : 02 38 21 87 95 Mme Marie De La Rochemacé (osthéo)pathe 2 avenue du 8 mai 1945 Portable : 06 61 63 29 14 	<ul style="list-style-type: none"> Mme Fabienne HUTEAU 31 rue Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 90 92
<p style="text-align: center;">PSYCHOMOTRICIENNES</p> 	<p>Bazoches les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Kristiana Longuet-Orlay (du lundi au vendredi de 17 h 15 à 19 h 30 et le samedi de 8 h à 12 h) Tél : 07 67 77 90 62 <p>Neuville aux Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Marylou Robert 7 allée René Cassin Tél : 06 35 66 63 85 	
<p style="text-align: center;">MAGNÉTISEURS</p> 	<p>Outarville</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Ivars Bruno 15 rue Froideville Tél : 02 38 39 55 98 	<p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme AMARD Christine Praticienne en relaxation, hypnothérapeute 69 rue Nationale 06 72 56 80 72
<p style="text-align: center;">SOPHROLOGUE</p> 	<p>Neuville aux Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Christel Martin 7 allée René Cassin Tél : 06 15 45 22 93 	

 <p style="text-align: center;">S</p>	<p><u>Neuville aux Bois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Coulon Audrey 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 88 81 <p><u>Outarville</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Ribaucourt Florence 1 Place du Vieux Marché Tél : 02 38 39 50 10 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Gouache Adeline 31 rue Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 91 11 40
<p style="text-align: center;">PÉDICURES- PODOLOGUES</p> 	<p><u>Artenay</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Legras Audrey 29 route d'Orléans Portable : 06 35 17 65 65 <p><u>Bazoches les Gallerandes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Moulet Sylvie – 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 35 90 <p><u>Neuville Aux Bois</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mmes Doisy Cécile et Chériot Hélène – 7 allée René Cassin Tél : 02 38 91 04 15 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Lecesne Stéphanie 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 90 91 M. Doret Bruno 2 rue Moulin à Vent Tél : 02 37 90 05 89 <p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Rivallain Emilie 11 avenue du Pavillon 02 46 72 03 88
<p style="text-align: center;">DENTISTES</p> 	<p><u>Bazoches Les Gallerandes</u></p> <p>Cabinet dentaire Bouraoui et Amouri 1 route de Pithiviers 02 38 06 11 01</p>	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Dumoulin Charlène 31 rue du Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 35 27 <p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> Dr Maaz Anas 106 rue Nationale Tél : 02 37 35 13 66
<p style="text-align: center;">DIÉTÉTICIENNES</p> 	<p><u>Bazoches les Gallerandes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Pichelin Valérie 3 bis rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 36 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Richer Aurélie Le jeudi après-midi sur RDV 31 rue Mail du Jeu de Paume 02 37 35 90 90 06 79 45 81 85
<p style="text-align: center;">PSYCHOLOGUES</p> 	<p><u>Artenay</u></p> <p>Mme Callistine MARTIN</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise de rendez-vous sur Doctolib ou au : 07 85 82 80 41 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> M. Ferrol Joël 31 rue Mail du Jeu de Paume Tél : 02 37 35 23 23 <p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> Mme Guillaume Christine 11 avenue du Pavillon Tél : 06 74 35 24 13

<p>CENTRE DE RADIOLOGIE</p> 		<p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre de radiologie Bénassis 9 rue du Pavillon Tél : 02 37 90 66 66
<p>PHARMACIES</p> 	<p>Artenay</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie Catherine Merlet 18 Place de l'Hôtel de Ville Tél : 02 38 80 00 15 <p>Bazoches les Gallerandes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie Delanoué-Mercier 8 rue Pithiviers Tél : 02 38 39 40 38 <p>Outarville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie Messéant 6 rue Arconville Tél : 02 38 39 53 80 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie Huteau B. 1 rue du Bois du Loup Tél : 02 37 90 00 49 <p>Toury</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pharmacie de l'Église 94 rue Nationale Tél : 02 37 90 50 76 <p>Cabine de téléconsultation en prévision à Toury</p>
<p>VÉTÉRINAIRES</p> 	<p>Neuville aux Bois</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clinique vétérinaire des Mille Pattes – M. Philippe Pernod 5 bis rue du Temple Tél : 02 38 75 97 90 	<p>Janville</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clinique vétérinaire des docteurs Courtois et Mariage 57 rue Madeleine Tél : 02 37 90 05 79

Centre de soins non-programmés à Pithiviers (pour les personnes qui n'ont pas de médecin traitant)

Un centre de soins non-programmés a ouvert ses portes le 6 janvier 2023 au sein de l'hôpital de Pithiviers. Un nouveau dispositif mis en place par des médecins libéraux volontaires afin de lutter contre le désert médical du territoire Beauce-Gâtinais.

Il sera **ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h**. Les consultations seront exercées par des médecins libéraux volontaires. Ils sont cinq pour le moment à avoir accepté de consacrer à tour de rôle une demi-journée de leur temps professionnel. Afin d'éviter un afflux, la future patientèle sera **régulée par le SAMU**. "La régulation est primordiale à la fois pour le médecin qui va accueillir les patients et pour prioriser les patients qui doivent être vus dans les 24 ou 48 heures"

LES SERVICES D'AIDES À LA PERSONNE

L'ADMR

Premier réseau associatif des services de proximité, l'ADMR agit au quotidien et innove pour construire une société plus solidaire, contribuant au développement du lien social. Pour chaque prestation réalisée, l'ADMR adapte ses services aux



besoins des personnes accompagnées, garantit une écoute attentive au quotidien, une veille continue permettant la réévaluation des besoins et le respect des choix des personnes.

L'ADMR s'adresse à tous : familles, célibataires, actifs, retraités, handicapés.

- *Maintien à domicile des personnes fragilisées*
- *Aide aux familles (naissance, grossesse...), aux personnes handicapées*
- *Ménage, repassage, entretien du linge*
- *Préparation des repas, courses*
- *Transports accompagnés*
- *Garde d'enfants à domicile*
- *Service de téléassistance FILIEN 24h/24 et 7 jours/7*

Pour toute demande de renseignement : contactez la Maison des Services – 71 Voie Romaine – Acquebouille – 45480 OUTARVILLE - Tél : 02 38 39 95 79 – Fax : 02 38 39 95 79 - ce.foucher@fed45.admr.org

Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi et vendredi : 9 h - 12 h / 14 h – 17 h – Fermé le samedi et dimanche - Accueil téléphonique du lundi au vendredi : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h

PRÉSENCE VERTE

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes, c'est à dire un service d'aide à distance fonctionnant 24 h /24 et 7 jours/7 dont l'objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie (isolées, âgées...). Pour tout renseignement, contactez Présence Verte à l'adresse ci-dessous :

**11 avenue des Droits de l'Homme - BP 9200 - 45924 Orléans Cédex 9 –
Tél : 02 38 60 55 89**

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h à 17 h 30. Le vendredi jusqu'à 16 h 30.



CLIC NORD LOIRET PITHIVIERS

Adresse : Résidence du Safran - 10 boulevard Beauvallet - BP 700 - 45300 PITHIVIERS
Téléphone : 02 38 32 33 56 – Adresse mel : clic.nordloiret@ch-pithiviers.fr

Le CLIC (centre local d'information et coordination gérontologie handicap) est l'interface entre les personnes âgées, leur famille et les services d'intervention et d'accueil. Il assure une mission d'accueil, d'écoute, d'orientation, d'accompagnement et d'évaluation, et se charge, par exemple, de la mise en place de l'allocation personnalisée d'autonomie, d'un placement en maison de retraite...

Horaires : Du lundi au vendredi : 9 h – 16 h 30

AIDE À DOMICILE UNA DE NEUVILLE AUX BOIS

Centre Social, 2 avenue du 8 mai 1945 - 45170 NEUVILLE-AUX-BOIS
Tél : 02 38 91 57 39

35

Situé au Centre Social de Neuville aux Bois, nous sommes une association d'aide à domicile, loi 1901 à but non lucratif. Depuis plus de 50 ans, nous avons à cœur d'être un service de proximité et formons notre personnel d'intervenantes à domicile régulièrement. Nous intervenons sur la commune de Neuville aux Bois et communes environnantes.

INFORMATIONS PRATIQUES

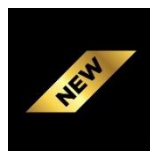
Santé – Numéros utiles

- Centre antipoison : 01 40 05 48 48
- Sida info service : 0 800 840 800
- Cancer info service : 0 810 810 821
- Maladies rares info services : 0 810 631 920
- Fil santé jeunes : 32 24
- Ecoute sexualité contraception : 0 800 803 803 (n° vert)
- Info IVG : 01 47 00 18 66
- Drogues info service : 0 800 231 313 (fixe) ou 01 20 231 313 (portable)
- Ecoute cannabis : 0 811 912 020 (prix appel local)
- Ecoute alcool : 0 811 913 030 (prix appel local)
- Tabac info service : 0 825 309 310
- SOS psychiatrie : 01 47 07 24 24
- Pharmacies de garde : se renseigner auprès des commissariats
- Permanence des soins : 15



Services sociaux – Numéros utiles

- Samu social : 115



Dans le Loiret, un nouveau dispositif vise à mettre rapidement à l'abri les femmes victimes de violence conjugale !

➔ La victime sollicite le transport en appelant le 115, numéro d'urgence accessible 24 h/ 24 et 7 jours/ 7, qui s'occupe de prévenir une société de taxis. Celle-ci s'engage à prendre en charge la personne dans un délai de deux heures maximum !!

👉 Les déplacements peuvent s'effectuer vers un hébergement d'urgence ou vers les unités médico-judiciaires de l'hôpital mais également vers les tribunaux d'Orléans et de Montargis, dans le cadre de l'attribution d'un dispositif de protection.

N'hésitez plus, si vous êtes en danger contactez le 115 !

- Enfance maltraitée : 119 (gratuit, 24h/24)
- Maltraitance des personnes âgées : 01 42 50 11 25
- Violences conjugales : 39 19
- SOS-Viols femmes informations : 0 800 059 595 (anonyme et gratuit)
- Croix-Rouge écoute : 0 800 858 858
- Paris ado service, accueil d'urgence pour les 13-21 ans : 01 42 40 20 42 et 01 44 52 03 34 (téléphone de nuit)
- Suicide écoute : 01 45 39 40 00 (7 j/7, 24 h/24)

- Enfants disparus : 116 000

Justice – Numéros utiles

- SOS avocats : 08 25 39 33 00
- Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) : 0 810 00 5000
- Ligne Santé info droits (Ciss) : 0 810 004 333 (fixe) et 01 53 62 40 30 (portable)
- Permanence juridique pour sourds et malentendants :
 - Téléphone : 01 71 37 76 57
 - SMS : 06 75 69 82 03
 - e-mail : droit.sourds@paris.fr

Antoine Vennekens, nommé en 2022, est conciliateur de justice pour les cantons d'Artenay, de Patay, de Neuville-aux-Bois et enfin celui d'Outarville (3^{ème} jeudi/mois – Tél : 02 38 39 50 19)

Divers – Numéros utiles

- EDF/GDF : 0 810 010 333
- SNCF : 36 35
- Objets trouvés : 0 821 002 525 (0,12 €/min)
- Urgences funéraires, information aux familles, 7 j/7 et 24 h/24 : 0 800 880 088 (n° Vert)
- Ambulances animalières : 02 41 61 68 82

Les numéros départementaux

La Poste – Neuville aux Bois

2 rue de la Pichardière
02.38.91.00.49
Horaires d'ouverture :



LA POSTE

- **Mardi** : 09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30
- **Mercredi** : 9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 30
- **Judi** : 09 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 30
- **Vendredi** : 09 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 17 h 30
- **Samedi** : 09 h 00 – 12 h 00

Centre des Finances Publiques (Pithiviers)



15 rue Amiral de la Haye – 45308 PITHIVIERS CÉDEX – Tél : 02 38 30 91 50

Courriel : t045044@dgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture : Les lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

Les mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

Trésorière : Nathalie TREMINTIN

Gendarmerie d'Outarville

40 avenue d'Arconville
Tél : 02 38 39 27 05

Horaires d'ouverture : Les mercredi et samedi de 14 h à 18 h.

La brigade d'Outarville fonctionne en communauté de brigades avec Neuville aux Bois. **Le major Joël Meyer commande ces 2 brigades.** Ces secteurs dépendent de la compagnie de gendarmerie de Pithiviers dont le commandant est Fabien FOURCADE et il a comme adjointe Érika LAIGNEL.

Pour effectuer un signalement, il faut contacter le 02 38 52 34 85 ou envoyer un mail à :

securiteduquotidien-neuville.aux.bois@gendarmeinterieur.gouv.fr



Gendarmerie de Neuville Aux Bois

3 rue des Mitoufflets - Tél : 02 38 52 34 85 – Fax : 02 38 52 34 89

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h

Le dimanche : de 09 h 00 à 12 h 00, de 15 h 00 à 18 h 00

Les jours fériés : de 09 h 00 à 12 h 00, de 15 h 00 à 18 h 00

Pôle emploi de Pithiviers

Rue Olympe-de-Gouges - CS 50813 – 45308 PITHIVIERS CÉDEX



Téléphone

09 72 72 39 49

Candidat : 3949 - (Service gratuit + prix appel)

Employeur : 3995 - (Service gratuit + prix appel)

Télécopie : 02 38 32 75 49 - Site web : www.pole-emploi.fr

Page Facebook

Accès à l'agence

Jours de la semaine	Libre	Sur RDV
Lundi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mardi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Mercredi :	8h45-12h45	12h45-16h45
Jeudi :	8h45-12h45	
Vendredi :	8h45-12h45	12h45-15h45

La Mission locale du Pithiverais

1 rue Madeleine Rolland – Porte 4

45300 PITHIVIERS

Tél : 02 38 30 78 06

Email : ml.pithiverais@orange.fr

Les missions locales ont été créées en mars 1982, par décret ministériel, à la suite du « Rapport Schwartz » sur le développement du chômage et de la précarité sociale chez les jeunes 🧑🏫

- ➡ Elles ont pour vocation, en partenariat avec les Collectivités Territoriales et l'Etat, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à moins de 26 ans non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion.

📄 Leur rôle est d'accueillir, d'informer et d'orienter tous les jeunes qui se présentent à elles, en centrant leur intervention sur ceux qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle et/ou sociale 🧑🏫



ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUES

• CEJ :

Un contrat d'engagement réciproque de 6 mois entre le jeune et son conseiller Mission Locale. Ce dispositif propose une allocation mensuelle d'un montant maximum de 520€. Un accompagnement renforcé avec une conseillère dédiée. Pour tous jeunes de 16 à 25 ans qui souhaiterait accéder à un emploi durable et à l'autonomie avec + 44 ateliers proposés dans ta Mission Locale.

• PACEA:

C'est un accompagnement global et personnalisé au service de l'accès des jeunes à la vie active et à l'autonomie. En partant des attentes et demandes du jeune, le conseiller référent élabore avec lui un parcours, en définissant des étapes et objectifs partagés, et en mobilisant les ressources internes ou externes à la Mission Locale. Il accompagne le jeune dans toutes les démarches à entreprendre, en assurant l'intermédiation avec les autres acteurs du territoire intervenant dans le parcours.

• L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL :

Pour assurer un accompagnement social personnalisé du jeune en situation de précarité sociale, de poser un diagnostic de la situation (difficultés financières, familiales, personnelles ; problème de santé, d'accès au logement; démarches administratives compliquées...) il faut contractualiser avec le jeune un parcours « d'engagement ».



Dans le cadre de leur mission de service public, elles proposent aux jeunes des accompagnements spécifiques qui portent sur l'emploi et la formation, mais aussi sur des difficultés sociales et de santé (de mobilité, de logement, de droits civiques...)

Application APPI : une chance pour les jeunes de 16 à 29 ans



Salut !
C'est Johan

MON OBJECTIF ?
TA RÉUSSITE !

APPI

POUR LES
16 - 29 ANS

Besoin d'un nouveau départ ? Marre d'être en galère ?

DONNE UNE CHANCE À TON AVENIR !

Ensemble on va plus loin 😊

Depuis bientôt 1 an, la Mission Locale du Pithiverais propose un nouveau service aux jeunes du territoire qui sont éloignés des structures susceptibles de les accompagner dans leur insertion sociale et professionnelle.

UN ANIMATEUR
DE PROXIMITÉ
POUR CRÉER
DU LIEN



DES ACTIVITÉS
DIVERSES
GRATUITES

UN VÉHICULE
ITINÉRANT
"BurO!-ML"

PROCHE DE TOI ! PROCHE DE CHEZ TOI !

CONTACTE NOUS AU 06.74.04.66.40

 animation.appi@gmail.com

 Anim APPI  mpithiviers  anim_appi  anim_appi



DOSSIER « LE CYBER HARCÈLEMENT »

Le cyberharcèlement est défini comme un **acte agressif, intentionnel, perpétré par un individu ou un groupe d'individus, au moyen de formes de communication électroniques de façon répétitive, à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.**

[Qui est touché\(e\) par le cyber-harcèlement ?](#)

Les jeunes y sont confrontés davantage que les plus âgés, même si ces derniers ne sont pas à l'abri de ce genre de situations : *74 % des moins de 35 ans ont vécu une situation de cyber-harcèlement !*

Toutefois, **les chiffres révèlent également une proportion élevée de victimes de plus de 35 ans** : 59 % des 35-59 ans et 47 % des 60 ans et plus ! *Le cyber-harcèlement concerne tout le monde !*

Le cyber-harcèlement peut avoir des conséquences graves sur la santé physique et mentale et engendrer des problèmes comme les maladies cardiaques, l'insomnie et la dépression

Quels sont les différents types de cyber-harcèlement ?

- Intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne,
- Propagation de rumeurs,
- Piratage de comptes et usurpation d'identité digitale,
- Création d'un sujet de discussion, d'un groupe ou d'une page à l'encontre d'une personne

Que faire pour lutter contre ?

En cas de cyber-harcèlement, **vous pouvez contacter le 3018 par téléphone ou télécharger l'application 3018**, gérés par l'association E-Enfance.

Au-delà de l'écoute et du conseil pour la prise en charge des victimes, **vous pouvez signaler toute situation de harcèlement** : chaque réseau social dispose de sa plateforme d'alerte !

La victime peut agir directement auprès des intermédiaires en cas de cyber-harcèlement : par exemple, les réseaux sociaux permettent également de bloquer une personne, *c'est-à-dire d'empêcher toute mise en contact*.



5 réflexes pour se protéger

- ✚ **Vérifier les paramètres de confidentialité** de vos comptes en ligne (mail, réseaux sociaux...) et ne communiquez jamais vos mots de passe
- ✚ **Limitez la publication d'informations** sur votre vie personnelle (dates de naissance, adresse, photos...),
- ✚ **Soyez vigilant lorsque vous communiquez des éléments intimes**, personnels ou sensibles, vous concernant, vous ou d'autres personnes,
- ✚ **Méfiez-vous des inconnus** qui cherchent à communiquer avec vous,
- ✚ **Réfléchissez bien avant de publier vos messages et vos photos**. Gardez en tête qu'ils peuvent vous échapper, être rediffusés ou mal interprétés. Ne relayez pas n'importe quoi, il peut s'agir d'informations fausses ou polémiques, ce qui peut avoir de graves conséquences pour vous ou ceux qui en sont le sujet. Il est important de ne pas « liker » ni rediffuser les propos des harceleurs : vous pourriez être complice et aggraver la situation...

INFORMATIONS DIVERSES

France services : le service public au cœur des territoires.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques. Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



Nos 3 animatrices vous reçoivent sur rendez-vous à :

Greneville en Beauce : Mmes Aurore NORMAND et Virginie

LEGRAND : les mardi et jeudi de 13 h 15 à 17 h 15 (02 19 23 04 40) –

France.services.greneville@cc-plaine-nord-loiret.fr

Outarville : Mmes Aurore NORMAND et Lucie GIRARD : les lundi, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h 00 et les mardi et jeudi de 9 h 30 à 12 h 15 – France.services.outarville@cc-plaine-nord-loiret.fr. Pour vous y rendre, vous pouvez utiliser le taxi Rémi, pour un trajet à 3 €.

Il faut réserver votre place sur le site des « cars Rémi ».

Dans toutes les France Services :



France ALZHEIMER Loiret

Parce que La maladie fait peur... On tarde à prendre rendez-vous chez le médecin... On nie les faits de plus en plus évidents... On retarde ainsi le diagnostic et la prise en charge du malade et de son entourage. Cela est très humain.



L'Association France Alzheimer Loiret est là pour dépasser la peur de la maladie, pour accompagner, pour accueillir, pour entourer et soutenir le malade et sa famille, pour éviter l'isolement.

Les objectifs de « France Alzheimer Loiret » sont multiples :

- Soutenir les malades et leur famille : écoute, entretiens personnels, accueils de jour, soutien psychologique, rencontres conviviales, vacances...
- Former les aidants familiaux,
- Informer le public (conférences, documentation...),
- Agir auprès des pouvoirs publics,
- Former les bénévoles et les professionnels à l'accompagnement.

Parce que la maladie fait peur...

Il serait dommage de ne pas contacter à temps ou de ne pas faire connaître cette association autour de vous. Son expérience familiale et professionnelle lui permet de prendre en compte la souffrance du malade, de son entourage, et de les accompagner chaleureusement à toutes les étapes de la maladie.

France Alzheimer Loiret – 7 Levée des Capucins – 45650 St Jean Le Blanc – Tél.02.38.82.01.31
email : alzheimer.loiret.coordo@gmail.com – site internet : www.francealzheimer.org/loiret

NOTRE ESPACE CULINAIRE ET GASTRONOMIQUE

"LAIT DE POULE DE NOËL"

- 1 litre de lait
- 6 jaune d'oeuf frais (au moins)
- 1 gousse de vanille fendue
- 4 c. à soupe de sucre (ou du miel)
- 4 c. à soupe crème épaisse
- 1 tasse de café (au moins)

- EPICES : 1 baton de cannelle- 2 clous de girofle - 1 pincée muscade-cardamome-zeste d'orange ou citron

- (Option : 4 c. à soupe de rhum pour les adultes)

- AU FOUET:

- faire blanchir le sucre et le jaune d'oeuf. Ajouter 1/3 du lait froid et mélanger.
- Faire chauffer les 2/3 de lait restant dans une casserole avec la vanille et les épices (retirer les épices après quelques minutes)
- mélanger le lait froid à la préparation chaude et faire épaissir en fouettant ... (Pour éviter le caillage, ne pas chauffer la crème au-delà de 160 °)
- Déguster chaud ou placer au frigo pour consommer très froid
- saupoudrer de cacao avant de servir (miettes de meringue écrasée ou chantilly vanillée)
- Disposer un biscuit au pain d'épices en accompagnement et

C'est Noël

Bûche de Noël légère au chocolat

- 250 g [de chocolat noir](#)
- 4 œufs
- 80 g de sucre en poudre
- 30 g de Maïzena
- 60 g de farine de blé
- 200 ml de crème fraîche allégée

Préparation du biscuit

Préchauffez votre four à 180 °C (th. 6). Séparez les blancs et les jaunes des œufs. Battez les jaunes avec le sucre en poudre dans un saladier. Le mélange doit blanchir. Ajoutez, peu à peu, la maïzena tamisée. Montez les blancs en neige ferme. Incorporez délicatement les blancs montés.

Cuisson du biscuit

Étalez la pâte dans un moule à génoise ou sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et faites cuire 12 minutes. Démoulez et roulez délicatement le gâteau sur lui-même. Laissez refroidir au réfrigérateur.

Préparation de la crème

Brisez le chocolat, et faites-le fondre au bain-marie. Ajoutez la crème fraîche allégée.

Montage

Fourrez le gâteau de chocolat avec les 2/3 de la crème et roulez. Étalez le reste du chocolat sur le dessus. Faites des dessins avec une fourchette, et laissez reposer au moins 3 heures au frais.

